



Campagne : En décembre... Devenez membre! Courrez la chance de gagner un repas « forfait dégustation » au Toqué!

Du 7 décembre (9h00) au 23 décembre (23h59) 2016

Règlements du concours pour le tirage d'un repas au Toqué!

1- Contexte et objectifs du concours

Vigilance OGM est un organisme à but non lucratif formé de groupes et d'individus provenant de divers horizons, tous préoccupés par ce que l'on met quotidiennement dans notre assiette et par l'impact des modes de production agricole sur la santé humaine et environnementale.

La principale force de Vigilance OGM est son réseau de membres diversifiés!

La campagne « En décembre... Devenez membre! » est une invitation à devenir membre pour ajouter votre voix à la nôtre, mais aussi pour nous soutenir financièrement afin de nous permettre de poursuivre nos activités.

En effet, les membres sont essentiels pour assurer la pérennité de l'organisme, tout en augmentant son potentiel de sensibilisation et de mobilisation autour des enjeux liés aux organismes génétiquement modifiés (OGM).

2- Qui peut participer

Toute personne résidant au Québec et qui souhaite appuyer la mission et les campagnes de Vigilance OGM.

3- Comment participer ?

Il y a 3 façons de courir la chance de gagner le prix au restaurant le Toqué! :

1- **Devenir membre de Vigilance OGM** pour l'année 2017, via une donation mensuelle minimale de 10\$/mois, et ce entre le 7 décembre (9h00) et le 23 décembre (23h59 heure de Montréal) inclusivement. Pour devenir membre individuel mensuel, rendez-vous à l'adresse suivante:

http://www.vigilanceogm.org/soutenez_nous ou rejoignez-nous par téléphone au 514-582-1674.

2- **Si vous êtes déjà membre de Vigilance OGM** via une donation mensuelle avant le 7 décembre, vous pouvez être **éligible au concours si vous augmentez votre donation mensuelle** durant la période du concours, soit entre le 7 décembre (9h00) et le 23 décembre (23h59 heure de Montréal) inclusivement. Il suffit de nous contacter au contact@vigilanceogm.org ou par téléphone au 514-582-1674.

3- **Si vous êtes déjà membre de Vigilance OGM** via une donation mensuelle avant le 7 décembre, vous pouvez être **éligible au concours si vous encouragez des personnes de votre entourage à s'inscrire comme nouveau membre**. Chaque nouvelle personne qui deviendra membre mensuel (donation minimale de 10\$/mois) en donnant votre nom comme référence dans le formulaire à la question *Pourquoi appuyez-vous Vigilance OGM ?*, vous donnera une participation au concours. Le nouveau membre ainsi que le membre existant cité auront une chance de gagner le prix.

Tous ces cas de figure comptent pour une participation au concours.

4- Prix au restaurant le Toqué

Normand Laprise a généreusement accepté d'appuyer et de soutenir la campagne « Exigez l'étiquetage! » pour l'étiquetage obligatoire des OGM au Québec.

L'édition 2016 du guide gastronomique *Canada's 100 Best Restaurants* classe le Toqué de Montréal et son chef Normand Laprise comme **meilleur restaurant du Canada** pour la seconde année consécutive.

C'est donc dans un restaurant d'exception que vous pourriez avoir la chance de gagner un **FORFAIT DÉGUSTATION 7 services et 5 accords de vins**, pour deux personnes, taxes et service inclus (valeur de 552\$). Une carte-cadeau comprenant ce prix sera tirée parmi tous les participants valides au concours.

5- Dates de la campagne

Le lancement de la campagne se fera le mercredi 7 décembre à 9h00 et se terminera le vendredi 23 décembre à 23h59 heure de Montréal.

Le tirage au sort du gagnant se fera durant la première quinzaine du mois de janvier 2017.

6- Remise des prix et reconnaissance du gagnant

Le gagnant sera contacté par l'équipe de Vigilance OGM après le tirage, le prix lui sera remis sous forme de carte cadeau. Ce dernier sera responsable de faire les démarches auprès du Toqué! afin de choisir une date adéquate et faire la réservation afin de profiter de ce prix. La date d'expiration du certificat cadeau est le **23 décembre 2017**. La personne gagnante aura donc l'entière responsabilité d'utiliser son certificat cadeau avant cette date.

Lors de son repas au Toqué!, le gagnant est encouragé à prendre des photos, qui pourront être envoyées à Vigilance OGM à l'adresse suivante communication@vigilanceogm.org, afin que l'organisme puisse diffuser cette photo sur ses médias sociaux et dans ses communications.

7- Responsabilités

Vigilance OGM, en tant qu'organisateur du concours, ne pourra être tenu responsable de tout problème lié au déroulement du concours; qu'il s'agisse d'erreur humaine, de problème informatique, technologique ou de quelque autre nature.

Vigilance OGM se réserve le droit, à tout moment, d'interrompre, de supprimer, de différer ou de reporter le concours et/ou d'en modifier ses modalités après information auprès des participants si les circonstances l'exigent. Le règlement sera actualisé et mis à jour au besoin.